

Le serveur bibliographique national

vu par l'un de ses utilisateurs

par Jean-Paul Gaschignard

BDP du Cher

Car il en existe ! Eh, le SBN existe, la bibliothèque du Cher l'a rencontré... Et si les faire-part ont été publiés dès 1988 (*Schéma directeur de l'information bibliographique*, par le ministère de la Culture), et à nouveau en 1990 (le SBN devait prendre le relais de LIBRA) et encore en 1991 (bouclage du montage administratif), le bébé, lui, a commencé à vivre en avril 1993.

Depuis cette date, la bibliothèque du Cher y récupère des notices de documents sonores, mais de manière très limitée, et des notices de livres, en complément du CD-ROM de la *Bibliographie nationale française*.

Les notices de livres de BN-OPALE sont en format UNIMARC, strictement identiques aux notices du CD-ROM de la *Bibliographie nationale française*, et peuvent être récupérées par les mêmes logiciels.

Les notices de documents sonores BN-OPALINE, rédigées par la Phonothèque nationale, couvrent bien les documents sonores produits ou diffusés en France, avec une qualité et un détail de catalogue remarquables. Leur gros défaut, et il est de taille, est d'être présentées dans un format « maison » tout à fait original : si les intitulés des zones et sous-zones correspondent aux codes d'UNIMARC, la

structure des notices à niveaux semble plus proche du format INTERMARC.

La bibliothèque du Cher récupère les notices par télétransmission et le logiciel d'édition de requêtes. Il faut pour cela un micro-ordinateur, la location d'une ligne téléphonique séparée, l'achat d'une carte modem V22bis Hayes (coût : environ 3 500 F) et d'un logiciel de télétransmission (3 000 F hors taxes en 1992). C'est en fait la solution la plus pratique et la plus économique.

En additionnant le coût de la notice et les coûts de connexion, une notice de livre, pour laquelle on a pu utiliser l'éditeur de requêtes, revient à environ 7 F (coût moyen de 275 notices récupérées en 1993). Il faut doubler ce chiffre si l'on considère que la moitié sont des notices du dépôt légal qui n'apportent aucun avantage.

Une notice de document sonore, recherchée en ligne (pour éliminer les notices à niveaux) revient à environ 35 F (coût moyen, comprenant la connexion, de 103 notices de documents sonores récupérées en 1993). Si l'éditeur de requête pouvait être utilisé, ce coût serait d'environ 10 F par notice – à comparer avec le temps économisé...

Ayant souffert d'une grave maladie de langueur, avant et après sa naissance, le SBN a aujourd'hui du mal à faire des projets. Il aura besoin de toute l'attention des fées protectrices, direction du Livre et Bibliothèque nationale de France, pour réaliser toutes ses possibilités : une formule de récupération de données très intéressante et très souple, avantageuse en particulier pour les bibliothèques les plus petites, et proposant les meilleures notices de documents sonores disponibles en France.

L'incertitude qui pèse actuellement sur son avenir empêche d'investir pour s'en servir : pourquoi payer cher un développement permettant de récupérer les notices à niveaux d'OPALINE, si l'on ne sait pas combien de temps il pourra être utilisé ? Seul un engagement des autorités de tutelle peut faire évoluer cette situation.

Des souhaits pour le SBN : qu'il vive ! qu'il bénéficie d'un soutien sans réserve de la direction du Livre et de la Bibliothèque nationale de France ! un peu de marketing, en associant ses utilisateurs à son avenir ! Il serait dommage que cette formule disparaisse à cause de pesanteurs administratives, alors qu'elle est techniquement très intéressante et adaptée aux besoins des bibliothèques.

3 mars 1994